



**REMBOURSEMENT DEPLACEMENTS EQUIPES ou INDIVIDUELS
LORS DES CHAMPIONNATS DE DISTRICT (Prise en charge 50%)
A FAIRE VALIDER PAR LE RESPONSABLE DE DISTRICT**

A ENVOYER AU COMITE NORD LILLE DANS LE MOIS SUIVANT LA COMPETITION

(Sans justificatifs de déplacements, pas de remboursement)

ETABLISSEMENT :

CHAMPIONNAT :

DATE :

LIEU :

ADRESSE POUR LE REMBOURSEMENT PAR CHEQUE :

(Sinon, merci de transmettre le RIB de l'Association Sportive)

Nom :

Signature

VISA DU COMITE